

MONTRÉAL PLUS



Quoi faire pour l'Halloween

La CSDM crie encore à l'aide

Page 4 Page 3

La Presse



CAHIER E | LA PRESSE | MONTRÉAL | JEUDI 26 OCTOBRE 2000

DÉCÈS

LE VIADUC DE L'AUTOROUTE 15

Aucun passe-droit pour Beaver Asphalt

Mulcair ne réitère pas ses accusations contre Bouchard et la BN

MARTIN PELCHAT

QUÉBEC – La ministre du Travail, Diane Lemieux, a soutenu hier que Beaver Asphalt, la compagnie qui érigeait le viaduc qui s'est effondré sur la 15, en juin dernier, n'avait bénéficié d'aucun passe-droit pour continuer les travaux pendant quatre mois après l'expiration de son permis de construction.

« Ce sont des procédures habituelles », a-t-elle affirmé en réponse à une question du député libéral de Chomedey, Thomas Mulcair, qui accuse le gouvernement d'avoir maintenu artificiellement en vie une compagnie en faillite, au risque qu'elle « coupe les coins ronds » sur le chantier.

Le permis de construction annuel de Beaver était expiré depuis février et la compagnie était incapable de fournir des états financiers qui auraient fait la preuve de sa solvabilité, condition sine qua non au renouvellement.

« En général, a poursuivi M^{me} Lemieux, on accuse les organismes qui ont des responsabilités dans le domaine de la construction d'avoir le doigt sur la gâchette. Il n'y a rien d'anormal à ce que la Régie du bâtiment ait demandé à l'entreprise : avez-vous des explications ? De lui donner le temps de fournir les éléments. »

Beaver a finalement vu sa licence suspendue pour cause d'insolvabilité en juillet, soit deux semaines après la catastrophe du 18 juin, qui a fait un mort. Un rapport d'experts ingénieurs rendu public mardi a révélé que l'équilibre des poutres du nouveau viaduc était tellement précaire que le vent a pu suffire à les renverser.

Demande d'enquête

M. Mulcair n'a pas repris hier à l'Assemblée nationale ses allégations de la veille, lors d'un point de presse, selon laquelle le cabinet du premier ministre Bouchard serait intervenu à la demande de la Banque Nationale, créancier de Beaver à hauteur de 22 millions, pour s'assurer quelques semaines avant le drame que la compagnie ne perde pas son permis. Ces allégations ont été niées catégoriquement tant par le premier ministre que par la Banque Nationale.

Lors d'un autre point de presse, hier, M. Mulcair s'est contenté de réitérer sa demande d'une enquête publique indépendante sur cette affaire. « Je demeure très confortable avec mes sources là-dedans, dit-il. Je suis persuadé qu'il y a eu des agissements pas corrects qui ont fait en sorte qu'une compagnie qui n'avait pas le droit d'opérer avait pu le faire, avec le résultat qu'une personne est morte. Je ne change rien de ce que j'ai dit hier. »

Il appert toutefois que le député a pris ses propres collègues du caucus libéral par surprise mardi, en lançant ses graves allégations devant les médias. La plupart en ont pris connaissance pour la première fois en même temps que les citoyens, aux nouvelles du soir.

« C'était manifeste aujourd'hui qu'il n'a pas eu le courage de répéter ce qu'il avait dit hier », a pour sa part déclaré le ministre des



Photo RÉMI LEMÉE, La Presse ©

Le chantier du viaduc du Souvenir, qui devait enjambrer l'autoroute 15, à Laval, a été nettoyé depuis l'effondrement du 18 juin dernier, mais reste fermé. Ci-dessous, une vue aérienne de la catastrophe.

Transports, Guy Chevette, qui a surnommé M. Mulcair « le matamore ».

« M. Bouchard, moi et M^{me} Lemieux, on a bougé tout ce qui bougeait pour voir dans nos ministères s'il y avait eu un contact quelconque, dit-il. Pas l'ombre d'un contact. On ne lance pas une commission d'enquête sur une allégation qu'ils n'ont même pas le courage de répéter en Chambre avec une immunité parlementaire. Quand on a un os, comme opposition, qu'est-ce qu'on fait ? Savez-vous qu'on s'en sert ? Pas seulement une journée ! »

M. Chevette a dit souhaiter que la Banque Nationale poursuive M. Mulcair en diffamation. « Je souhaite qu'on lui lave la langue une fois pour toutes. »

Mais la banque n'a pas l'intention de poursuivre le député, a indiqué son porte-parole, Jean Robillard. Ce dernier a par ailleurs réfuté sur plusieurs tribunes hier les allégations de M. Mulcair à propos du permis de Beaver.

« Il n'y a pas une institution financière sérieuse et crédible qui ferait ces choses-là, dit M. Robillard. Ça nous mettrait en porte-à-faux vis-à-vis de plusieurs lois. Ça aurait vraiment été une opération kamikaze. »



Photothèque ROBERT SKINNER, La Presse ©

Le Port de Montréal dépose une requête en injonction

Au moins trois compagnies actives sur les quais s'en sont déjà prévalues

CLAUDE-V. MARSOLAIS

L'ADMINISTRATION DU PORT de Montréal s'apprête à mettre fin à la paralysie du transport par conteneur en déposant aujourd'hui même en Cour supérieure une requête en injonction afin d'interdire le blocus des entrées de terminaux des compagnies et agences maritimes par les camionneurs-proprétaires, membres du Syndicat national du transport routier (SNTR-CSN). Ces derniers ont déclenché dimanche une grève générale afin de forcer les employeurs à s'asseoir à une table de négociations.

Le porte-parole de l'administration portuaire, Michel Turgeon, a indiqué à La Presse que l'intérêt public était menacé par l'action des grévistes puisque 40 % du trafic des conteneurs est transporté par des voituriers propriétaires dans la grande région de Montréal. « Le moindre soubresaut affecte de plein fouet les entreprises manufacturières de la région qui ne peuvent s'approvisionner en matières premières ou qui ne peuvent expédier leurs produits finis. De même, nous risquons de perdre des contrats avec des com-

pagnies de l'Ontario et du nord-est des États-Unis qui utilisent le port de Montréal », signale-t-il.

Dès la fin de journée d'hier, trois entreprises, Transport Morneau, L. Simard Transport Ltée et Shultrans, avaient obtenu une ordonnance du juge Maurice Laramée de la Cour supérieure afin de dégager les entrées de terminaux de ces compagnies et de limiter le nombre de grévistes à cinq personnes et cela à une distance de 10 mètres. Le juge a aussi enjoint aux grévistes de s'abstenir de harceler ou d'intimider tout autre employé se rendant à ces installations.

Tôt hier matin, une quarantaine de grévistes avaient bloqué l'entrée des installations L. Simard Ltée, de la rue Tellier dans l'est de la ville, une compagnie qui approvisionne en bouteilles la Société des alcools du Québec.

À cette occasion, John David Duncan, vice-président du SNTR-CSN, avait révélé qu'une première compagnie, Camionnage C.P., qui se spécialise dans la livraison de pièces de véhicules automobiles, avait signé un engagement de négocier une entente avec ses 25 camionneurs-proprétaires en retour

de la levée des barricades devant son terminal.

La lettre d'intention signée d'un dirigeant de C.P., Alain Moisan, consent à négocier une convention collective dès cette semaine, de ne prendre aucune représaille contre les employés, les officiers du syndicat et la CSN pour le débrayage des 23 et 24 octobre et de prévoir une rétroactivité au 5 juin 2000 dans le cas d'un règlement avant le 1^{er} janvier prochain.

Au cours de la journée, des grévistes se sont rendus au siège social de la compagnie Track-World de la rue Hébert afin de faire comprendre aux dirigeants de cette compagnie qui avaient décidé de retenir les chèques de paye des 25 propriétaires artisans qu'il était dans leur intérêt d'acquiescer leur facture. La direction de la société aurait compris le message et promis d'émettre des chèques dès aujourd'hui.

Les Teamsters s'en mêlent

La situation s'est compliquée davantage lorsque le Syndicat des Teamsters a annoncé que les 200 camionneurs de la compagnie

Hervé Lemieux Transport avaient adhéré à son syndicat et qu'une accréditation en bonne et due forme avait été déposée en après-midi devant le Conseil canadien des relations de travail. Or, jusqu'à présent, le SNTR avait toujours prétendu représenter les camionneurs propriétaires de cette compagnie.

John David Duncan, vice-président du SNTR, a confié qu'il s'attendait dès le début du conflit à ce que des requêtes en injonction soient déposées tant par les compagnies et agences maritimes que par l'administration portuaire.

« Nous sommes déterminés à aller aussi loin que possible parce qu'il y a trop longtemps que ces employeurs nous niaient par l'intermédiaire de leurs avocats. Nous avons vu des avocats aller dire devant le Commissaire du travail du Québec que telle ou telle compagnie faisait du transport interprovincial pour éviter d'être accréditée et ensuite faire le même coup devant le Conseil canadien des relations de travail en prétextant que la compagnie se limitait à du transport régional. Nous en avons assez de faire rire de nous... », a-t-il conclu.

La CSDM attend toujours l'aide financière de Québec

PASCALE BRETON

LA COMMISSION scolaire de Montréal (CSDM) continue d'interpeller le ministère de l'Éducation du Québec afin d'obtenir une plus grande aide financière pour l'année en cours.

Pendant ce temps, le problème de surcharge de certains territoires, particulièrement dans les quartiers Côte-des-Neiges et Ahuntsic, continue de se faire sentir, surcharge à laquelle s'ajoute la nouvelle règle des proportions maître-élèves en maternelle.

Hier, lors de la présentation du plan triennal pour les années 2001 à 2004, le commissaire Robert Cadotte a rappelé que le ministre de l'Éducation François Legault devait annoncer une solution pour le quartier Côte-des-Neiges l'été dernier, une décision qui se fait toujours attendre. « Si le gouvernement accepte de nous donner l'école Marymount, qui appartient à la Commission scolaire English Montréal, nous pourrions y transférer nos élèves du secondaire de l'école Lavoie et transformer celle-ci en deux écoles primaires. Sinon, il faudra penser à construire deux écoles en plus de la construction de l'annexe à l'école Saint-Kevin », a expliqué M. Cadotte.

De 20 à 35 millions

En retenant les solutions du plan triennal, lequel vise à résoudre les problèmes de surcharge des écoles, le ministère de l'Éducation du Québec serait appelé à déboursier 20 millions pour aider la commission scolaire et jusqu'à 35 millions si aucune école de la CSEM n'est transférée à la CSDM.

Pour l'année 2000-2001, Yves Archambault, directeur général de la CSDM, affirme que la commission scolaire a dû déboursier huit millions pour diverses mesures, une somme qu'il s'attend à voir remboursée par le ministère, ce qui se fait toujours attendre. Au début du mois, le MEQ avait toutefois émis une fin de non-recevoir à la demande d'aide financière de la CSDM, qui se chiffrait alors à 4,7 millions.

Maximum de 20 élèves par classe dépassé

La réforme du ministre Legault, qui a fait baisser les proportions maître-élèves dans les classes de maternelle en milieu défavorisé, cause déjà des problèmes au sein de la CSDM. À ce jour, 61 classes dépassent le maximum de 20 élèves par classe, soit 18 % des classes visées. Une situation qui risque de se répercuter l'année prochaine, en première année, puisque la CSDM calcule que 129 des 139 écoles primaires vont faire face à une diminution du rapport maître-élèves, ce qui entraînera un manque de 135 classes dans 70 écoles pour les trois prochaines années. Une solution devra aussi être trouvée pour les locaux aménagés temporairement dans des roulottes préfabriquées.

« Dans les 70 écoles où il nous manque des locaux, les mesures du plan triennal vont nous permettre de combler la moitié des besoins. Pour le reste, il va falloir que le ministère nous aide », a déclaré M. Cadotte.

Dans son plan, la CSDM prévoit en effet une nouvelle division du territoire de chacune des écoles. Le cas des élèves qui ne fréquentent pas l'école de leur quartier sera réévalué chaque année selon les places disponibles. Les élèves ne seront plus automatiquement inscrits à l'école, située hors de leur territoire, après une année de fréquentation comme c'est le cas présentement.



Photo : ROBERT MAILLOUX, La Presse

En sécurité dans les autobus d'écoliers

Les inspecteurs du Service du contrôle du transport routier de la région Laval-Laurentides-Lanaudière, en collaboration avec la police municipale de L'Assomption, ont surpris hier matin 31 chauffeurs d'autobus d'écoliers pour une inspection de leur véhicule. Roger Saint-Laurent, agent d'information à la Société de l'assurance automobile du Québec, a indiqué que le bilan était très positif. « Aucun des autobus n'avait de problèmes majeurs au niveau de la mécanique. Seulement des problèmes mineurs ont été décelés sur certains véhicules et des avis de 48 heures ont été remis. Aucun des problèmes repérés ne mettait en danger la vie des passagers. Nous pouvons conclure que ces autobus sont en très bonnes conditions », a-t-il précisé.

EN BREF

Autobus d'Halloween: circuits chamboulés

LE CORTÈGE de la grande sorcière qui se mettra en branle le samedi 28 octobre sur l'avenue du Mont-Royal chamboulera quelques circuits d'autobus du secteur. Les lignes 11—Montagne, 14—Amherst, 30—Saint-Denis et Saint-Hubert, 45—Papineau, 55—Saint-Laurent et 97—Mont-Royal verront leurs trajets modifiés entre 16 h et 22 h.

Les heures varient selon les lignes d'autobus. La Société de transport de la communauté urbaine de Montréal invite ses usagers à faire le numéro TELBUS qui se trouve sur le panneau de leur arrêt d'autobus pour obtenir plus de renseignement sur les heures et à téléphoner au 288-6287 (AUTOBUS) pour en savoir plus sur les trajets.

Cité de la santé de Laval: éviter les urgences

LE SERVICE des urgences de la Cité de la santé de Laval déborde de nouveau, avec un taux d'occupation de 312%. Hier soir, 103 patients étaient alités sur des civières alors que la capacité est de 33.

La direction du centre hospitalier demande à la population d'éviter de se présenter à ses urgences jusqu'à 8 h demain matin et à se tourner plutôt vers les CLSC et les cliniques médicales si leur état de santé n'est pas trop grave.

COLLECTE DE SANG

AUJOURD'HUI, Héma-Québec attend les donateurs aux endroits suivants :

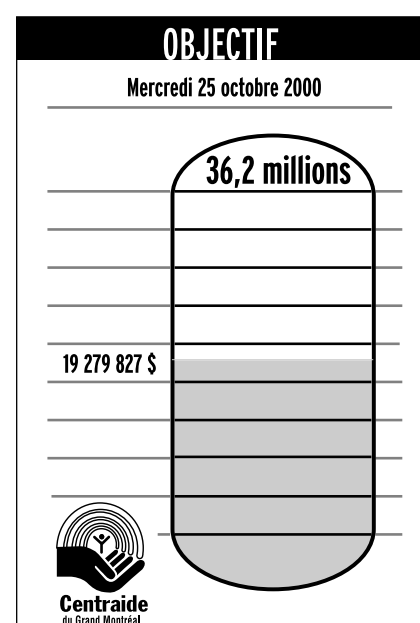
■ à Montréal : Centre des donateurs de sang, Centre commercial Maisonneuve, 2991, Sherbrooke Est (métro Préfontaine), de 10 h à 19 h 30 ;

■ à Montréal : Ordre Maçonique, Place Alexis-Nihon (2^e étage), 1500, rue Atwater, de 11 h à 19 h. Objectif : 175 donateurs ;

■ à LaSalle : Club Optimiste Lasalle Inc., en collaboration avec Carrefour Angrignon et Le Messager-LaSalle, Carrefour Angrignon (Cour Centrale), 7077, boul. Newman, de 13 h à 20 h30. Objectif : 225 donateurs ;

■ à Wickham : en collaboration avec le Club Optimiste, l'AFÉAS et l'Âge d'or, Centre communautaire, 893, rue Moreau, de 16 h à 20 h. Objectif : 100 donateurs ;

■ à L'Annonciation : Organisée par les Filles d'Isabelle de L'Annonciation et les Chevaliers de Colomb, Conseil 5851, en collaboration avec les Chevaliers de Colomb de Nominique et le SCC Établissement La Macaza, au Centre Sportif et culturel de la Vallée de la Rouge, 1500, rue des Cypres, de 13 h à 20 h. Objectif : 150 donateurs.



Centraide
du Grand Montréal

LE MONDE CHANGE.
SUIVEZ LE RYTHME. LA NOUVELLE PRESSE,
MAINTENANT AVEC LE CAHIER ACTUEL,
CHAQUE JOUR DE LA SEMAINE.

La Presse

Un panneau n'attend pas l'autre

Bye-bye Villeray Street! Bonjour rue Villeray! Dans *La Presse* de mardi, on pouvait voir un des derniers panneaux bilingues de Montréal, coin Villeray et Drolet. Étrange coïncidence, hier matin, ce même panneau avait été changé par un autre, tout neuf, unilingue français. Le hic: juste en face, au coin opposé, un autre panneau bilingue a échappé à l'attention des cols bleus de la Ville!

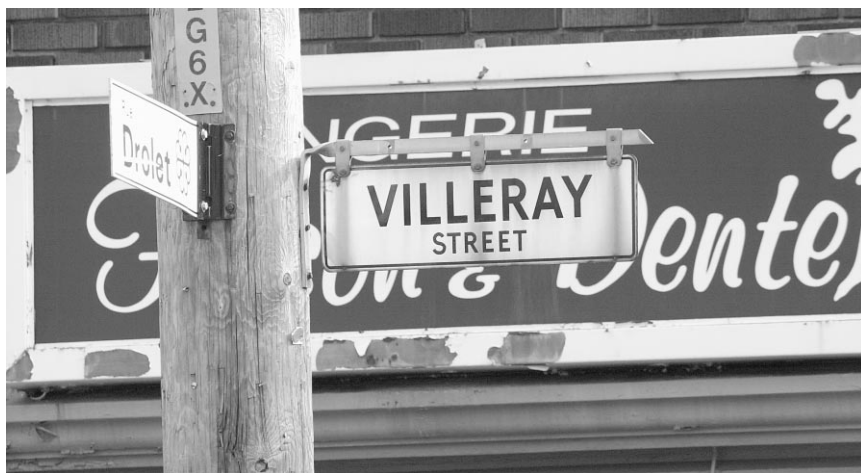


Photo ARMAND TROTTIER, La Presse ©

DISPUTE BROSSARD / ST-HUBERT

L'adjoint parlementaire de Lucien Bouchard critique le ministre Bégin

MARTHA GAGNON

À LA VEILLE d'un regroupement municipal, David Payne, député de Vachon, affirme que le ministre de l'Environnement commet une grave erreur en refusant de suspendre l'ordonnance qui oblige la Ville de Saint-Hubert à déboursier 10 millions pour régler un vieux litige avec Brossard concernant le traitement des eaux usées.



Paul Bégin

Photo: CP ©

Lors d'une intervention à l'Assemblée nationale hier, le député, qui est également l'adjoint parlementaire du premier ministre, a vertement critiqué l'attitude de Paul Bégin dans ce dossier. « Sans avoir consulté les municipalités, le ministre a fixé la cote part de Saint-Hubert à 10 millions, soit deux fois plus que la recommandation du commissaire-enquêteur nommé dans le dossier. C'est un fardeau fiscal inimaginable, arbitraire et contraire à toute convention ministérielle ou parlementaire, concernant la taxation. »

Le premier ministre Lucien Bouchard semblait visiblement agacé par les commentaires de M. Payne qui, à certains moments, ont suscité des applaudissements de la part de l'opposition.

À la sortie de l'Assemblée nationale, M. Payne a expliqué qu'il était solidaire avec son gouvernement, mais qu'il avait une « réserve à l'endroit de M. Bégin qui va à contre-courant dans ce dossier ».

Il lui reproche d'avoir manqué à sa parole de respecter la première ordonnance rendue par un précédent en 1994. « J'avais son assurance que cette ordonnance, dont les villes étaient satisfaites à l'époque, était pour demeurer, dit M. Payne. M. Bégin l'avait même déclaré publiquement au maire et au directeur de Saint-Hubert. Le ministre s'est toutefois ravisé et il a ouvert le dossier qui était pourtant réglé. »

M. Bégin affirme que le litige persistait et que rien n'avait été fait malgré l'ordonnance de 1994. « Les problèmes se sont même amplifiés. Il a fallu, à la demande d'une des parties, qu'une enquête soit faite. »

M. Bégin estime que les villes ont eu tout le temps nécessaire pour faire valoir leur point de vue lors des 22 jours d'audition. « Suite

au rapport d'enquête, j'ai évalué la situation pour déterminer quels travaux devaient être faits et comment les coûts devaient être répartis, précise le ministre. J'ai utilisé les critères généralement utilisés dans ce cas. » En août, il a rendu une nouvelle ordonnance dont la Ville de Saint-Hubert demande l'annulation dans une requête qu'elle vient de déposer en Cour supérieure.

Concernant le regroupement municipal, le ministre de l'Environnement estime qu'il serait « incorrect de sa part d'intervenir dans ce procédé qui revient à l'Assemblée nationale ». Il n'a pas l'intention de suspendre l'ordonnance comme le réclame M. Payne.

Il dit comprendre l'attitude du député. « Il se préoccupe des problèmes de son comté et tente d'influencer ou de faire en sorte que la meilleure solution, selon son point de vue, soit prise. Cependant, le ministre de l'Environnement doit se préoccuper des questions environnementales. Et il s'agit ici d'un problème de traitement des eaux usées ».

Pour sa part, M. Payne s'engage à essayer de trouver une solution pour diminuer le fardeau de Saint-Hubert dont il se dit solidaire. « C'est la seule municipalité où les élus se sont prononcés en faveur de la fusion, souligne-t-il. L'application de l'ordonnance suscite des inquiétudes, surtout qu'une bonne partie des coûts doit être payée avant la fin de l'année. La ministre des Affaires municipales a déjà déclaré que chaque ville conserverait ses dettes. Les citoyens risquent donc de se retrouver avec un fardeau important. Il est dans l'intérêt de tous ceux qui travaillent au regroupement municipal de suspendre l'ordonnance. Une conciliation est possible. »

« Trop, c'est trop ! »

Des citoyens s'opposent à l'agrandissement d'une synagogue

STÉPHANIE MORIN

DES RÉSIDANTS DU Mile-End ont décidé de se battre pour leur qualité de vie en s'élevant contre un projet d'agrandissement d'une synagogue située en pleine rue résidentielle.

La synagogue, qui occupe actuellement trois bâtiments situés rue Jeanne-Mance, est devenue trop exigüe pour satisfaire les besoins de la congrégation hassidim Belz.

« C'est impossible pour nous de déménager, explique Ernest Kisner. Nous devons obligatoirement rester dans le quartier. Les membres de la congrégation ne peuvent prendre le volant durant le sabbat et doivent marcher pour se rendre à la synagogue. Et 70 % des membres habitent les rues Jeanne-Mance et Hutchison... »

La congrégation hassidim a donc acquis la propriété qui jouxte son actuelle synagogue et demandé un permis pour agrandissement.

Au grand dam des voisins, qui considèrent que la synagogue génère déjà suffisamment de va-et-vient. Les résidents de la rue Jeanne-Mance, entre Fairmount et Saint-Viateur, se sont donc regroupés pour faire entendre leur voix à l'administration Bourque. Sans succès. Le projet a été acheminé à la controversée Commission du développement urbain (CDU). Ce faisant, le comité exécutif fait fi des recommandations du Service de développement économique et urbain, qui s'opposait, dans un rapport le 11 octobre, à l'agrandissement de la synagogue, notamment en raison de l'équilibre fragile entre les fonctions résidentielles et religieuses de ce quartier.

« L'administration municipale n'écoute pas les citoyens, ni ses propres fonctionnaires. C'est incohérent! Pourquoi est-ce qu'elle



Photo : ALAIN ROBERGE, La Presse ©

La demande de la congrégation hassidim de Belz pour agrandir sa synagogue, rue Jeanne-Mance, a soulevé la grogne des résidents du quartier.

continue à payer leurs salaires, s'interroge Claudine Schirardin, du comité de résidents. La Ville doit appliquer ses règlements, ce n'est pas normal qu'on puisse toujours y déroger. »

« Nos maisons sont situées dans un quartier résidentiel. Pourtant, dans le périmètre qui s'étend entre les rues Fairmount, Bernard, Hutchison et Saint-Urbain, on dénombre 17 bâtiments voués à la pratique du culte. Trop, c'est trop ! » En confiant le dossier à la CDU, l'administration Bourque va à l'encontre d'un moratoire sur l'emplacement des lieux de culte adopté par le conseil exécutif lui-même, le 16 août dernier.

Le conseiller Saulie Zajdel, chargé de l'urbanisme au comité exécutif, signale que la demande d'agrandissement de la synagogue a été déposée bien avant l'adoption du moratoire. « Nous devons faire un choix. Nous avons décidé d'accepter la demande de la congrégation Belz, mais en contrepartie,

nous exigeons une lettre, signée par le grand rabbin, dans laquelle ils s'engagent à ne plus agrandir les installations. »

Dans 15 ou 20 ans, cette lettre pourrait-elle être révoquée? « Légèrement oui, concède M. Zajdel, mais ce n'est pas seulement une question légale, c'est aussi une question morale. La congrégation s'engage envers ses voisins, avec qui elle devra vivre pour les prochaines années. »

Un compromis qui ne satisfait pas les résidents, qui entendent poursuivre leur action ce week-end en distribuant des tracts et en suspendant des banderoles.

CONFÉRENCES PUBLIQUES

SEMAINE HEC

23 au 26 octobre 2000

Un programme enlevé, plein d'éclat où des conférenciers prestigieux partageront leur vision du monde des affaires avec le grand public.

Jeudi 26 octobre
19 h

MOBILE INTERNET:
WHAT'S NEXT

Brian Barry

Président et chef de la direction
Ericsson Canada

* Cette conférence sera donnée en anglais

Partenaire:

Desjardins

Fédération des caisses populaires
Desjardins de Montréal
et de l'Ouest-du-Québec

MBA
HEC
L'éclat des
30 ans

19 h
Amphithéâtre IBM (rez-de-jardin)

École des Hautes
Études Commerciales
3000, chemin de la
Côte-Sainte-Catherine
Montréal

Université de Montréal
Autobus 129 ou 51

Entrée libre
à toutes les conférences

Diffusion en direct sur le Web:
www.hec.ca/semainehec

HEC

Un service impeccable, signé



59,88 \$ - FORFAIT AUTOMNE/HIVER*

Grâce à cette offre spéciale, nos spécialistes Acura examineront votre Acura de la proue à la poupe et vous remettront une copie écrite de l'inspection multipoint. Le service comprend :

- Vidange d'huile et remplacement du filtre Acura d'origine
- Vérification de l'usure et de la pression des pneus
- Vérification des ressorts et des amortisseurs
- Vérification des étriers et des cylindres de frein, du frein à main ainsi que de l'état et du degré d'usure des freins
- Permutation des pneus
- Inspection de l'échappement
- Inspection des phares et des ampoules
- Inspection des essuie-glaces, lave-glace, gicleurs et lames; mise à niveau du liquide lave-glace
- Vérification du niveau et de la densité du liquide de refroidissement
- Vérification du système de refroidissement et inspection des durites et des colliers
- Inspection et graissage des serrures, des mécanismes de verrouillage et des poignées
- Contrôle de la batterie et de la charge
- Contrôle du niveau des liquides de boîte de vitesses, de direction assistée, de freins et d'embrayage (s'il y a lieu)
- Inspection du chapeau, du rotor de distributeur et des fils à haute tension
- Vérification des courroies d'entraînement (sauf courroie de distribution)

Appelez votre concessionnaire Acura pour prendre rendez-vous.

* Offre valable pour la plupart des véhicules Acura. Le prix indiqué pour le forfait automne/hiver est en vigueur jusqu'au 31 décembre 2000. Toutes les autres offres sont en vigueur jusqu'au 31 mars 2001. Taxes en sus. Frais de récupération en sus, s'il y a lieu. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. Consultez votre concessionnaire Acura pour tous les détails.

22,88 \$ - Vidange d'huile et remplacement du filtre Acura d'origine*

Avec une huile de qualité supérieure 5W30. Les filtres à huile Acura d'origine ont une plus grande capacité de filtration. Ils sont également dotés d'une soupape de sûreté qui garantit que l'huile atteint toujours le moteur.

109,88 \$ et 119,88 \$† - Remise en état des freins Acura d'origine*

(Plaquettes de frein avant ou segments de frein arrière inclus.)

Les pièces de frein Acura d'origine sont conçues pour votre Acura. Elles s'y adaptent et fonctionnent comme les ingénieurs l'ont voulu. Et n'est-ce pas ce que vous souhaitez quand vous appuyez sur la pédale de frein?

† 109,88 \$ pour la EL et l'Integra;

119,88 \$ pour tous les autres modèles, sauf la NSX.

Réusinage ou remplacement des disques ou des tambours en sus.

Pneus Michelin à compter d'aussi peu que 132,88 \$†

(Des économies sur tous les pneus Michelin!)

Entre vous et la route : vos pneus ! Vous et vos passagers méritez donc des pneus sûrs et performants. À ces prix, installation comprise chez votre concessionnaire Acura, vous obtenez ce qu'il y a de mieux.

† Le prix de détail du Michelin MXV4 Plus P195/60R14 est de 217,00 \$ l'unité, Acura vous l'offre à 132,88 \$ l'unité. Montage et équilibrage en sus.

Service **Sélect**
ACURA
De la performance à vie

QUOI FAIRE CE WEEK-END

ADRESSEZ VOS COMMUNIQUÉS À : RUBRIQUE QUOI FAIRE, LA PRESSE, 7, RUE SAINT-JACQUES, MONTRÉAL (QUÉBEC) H2Y 1K9



La pianiste Mariane Patenaude donne un récital à Repentigny

Voir Concerts



Mark Poddubiuk et Daniel Pearl au Centre canadien d'architecture

Voir Dans les musées



La Biennale internationale d'estampes miniatures de Montréal

Voir Expositions

HALLOWEEN

>>> **Le Musée des beaux-arts** invite les enfants et leurs parents à célébrer l'Halloween, le dimanche 29 octobre de 12h30 à 17h, au pavillon Jean-Noël Desmarais (1380, rue Sherbrooke Ouest, Montréal). Au programme : atelier de fabrication de masques, jeu mystère, concours de costumes. Entrée libre. Rens. : 514 285-1600.

>>> **Folies d'Halloween.** L'ensemble vocal Les Voix ferrées présente une soirée cabaret, le vendredi 27 octobre à 20h, au Lion d'Or, 1690, rue Ontario Est, Montréal. Au programme : gospel, blues, chanson française et musique du monde. Coût : 15 \$. Rens. : 514 521-8356.

>>> **Festival de l'Halloween.** C'est à Sainte-Anne-des-Plaines que se poursuit le Festival de l'Halloween 2000, le samedi 28 octobre de 10h à 21h, avec Gustavo de la Boutonnère, Valvolinovan Delpucci, Turlututu et les Espiègles, sur le boul. Sainte-Anne (entre la 6^e et la 2^e av.). Autres activités jusqu'au 31 octobre. Coût : 2 \$, 1 \$. Rens. : 450 478-0211.

>>> **L'UNICEF** offre un atelier de maquillage pour les jeunes, les samedi 28 et dimanche 29 de 13h à 17h, à leur boutique de cadeaux (au 4474, rue Saint-Denis — métro Mont-Royal) et au 1000, de La Gauchetière — métro Bonaventure. Contribution volontaire. Rens. : 514 288-5134.

>>> **Fête costumée.** Le Centre d'éducation aux adultes de la Petite-Bourgogne et de Saint-Henri organise une fête costumée, le samedi 28 octobre de 19h à minuit, au 5115, rue Delisle, Montréal. Coût : 5 \$, 3 \$. Rens. : 514 596-4422.

>>> **Défilé.** Les Productions l'Entracte présente un défilé intitulé *Le Cortège de la grande sorcière*, le samedi 28 octobre à 19h30, sur l'avenue du Mont-Royal, entre les rues Saint-Urbain et De Lorimier. Rens. : 514 281-3934.

>>> **Verrula.** La bibliothèque municipale de Saint-Léonard présente *Verrula*, spectacle de marionnettes pour les 4 ans et plus, le dimanche 29 octobre à 14h (au 8420, boul. Lacordaire, Saint-Léonard). Entrée : 4 \$. Rens. : 514 328-8585.

>>> **La Nuit des revenants.** Les Productions du Diable vert présentent *La Nuit des revenants* avec Corrine Henry, Claudette l'Heureux, Julie Beauchemin, entre autres, le dimanche 29 octobre à 19h30, au Sergent recruteur (au 4650, boul. Saint-Laurent, Montréal). Entrée libre. Rens. : 514 287-1412.

>>> **Le Jardin botanique** présente *Esméralda, la sorcière*, ainsi que l'exposition *Le Grand Bal des citrouilles*, tous les jours de 9h à 21h, dans la grande serre, au 4101, rue Sherbrooke Est — métro Pie-IX. Coût : 9,50 \$, 7 \$, 4,75 \$. Rens. : 872-1400.

>>> **L'Insectarium** présente des capsules d'animation sur les araignées et scorpions, et des ateliers de costumes et de maquillage, tous les jours de 9h30 à 16h, au 4581, rue Sherbrooke Est — métro Viau. Coût : 9,50 \$, 7 \$, 4,75 \$. Rens. : 872-1400.

>>> **Le Biodôme** présente les expositions *Bête de frousse*, et *Les Beaux os*, l'animation *Boa et chauve-souris*, tous les jours de 9h à 17h, au 4777, av. Pierre-de-Coubertin. Coût : 9,50 \$, 4,75 \$. Rens. : 868-3000.

PLEIN AIR

>>> **Parcours nature.** Les parcs-nature de la Pointe-aux-Prairies, de l'Île-de-la-Visitation et du Bois-de-Liesse offre le loisir de faire des visites auto-guidées d'interprétation de la nature. Une brochure au coût de 1 \$ est disponible pour cette activité. Stationnement : 4 \$. Rens. : 514 280-7272.

>>> **Sciences de la nature.** Le parc-nature du Bois-de-l'Île-Bizard offre les ateliers *croque-nature*, activités intérieures et extérieures en sciences de la nature pour les enfants de 6 à 9 ans, tous les samedis de 10h à 12h ou de 13h à 15h, à partir du 28 octobre jusqu'au 2 décembre. Au 2115, chemin du Bord-du-Lac, L'Île-Bizard. Coût : 5 \$ par atelier. Rens. : 514 280-6829.

>>> **Randonnées Plein Air** organise des marches de mises en forme, tous les dimanches matins sur le mont Royal. Départ à 9h45, au coin des av. du Parc et du Mont-Royal Ouest (côté nord-ouest). Coût : 2 \$. Rens. : 514 524-5925.

SPECTACLES

>>> **Les Nouveaux rituels urbains** présentent *Mystères de la mort*, avec la conteuse Jouvou Turenne, le jeudi 26 octobre à 19h30, à l'église Sainte-Madeleine, 750, av. Outremont — métro Outremont. Au programme : conte, poésie, chant, musique du monde, etc. Entrée : 10 \$. Rens. : 514 990-6635.

>>> **Danse et performance.** Tangente présente *art.b@ml.danse*, avec Michèle Rioux, les jeudi 26, vendredi 27 et samedi 28 octobre à 20h30 et le dimanche 29 octobre à 19h30. À L'Agora de la danse, 840, rue Cherrier —

métro Sherbrooke. Entrée : 15 \$, 13 \$. Rens. : 514 525-1500.

>>> **Soirée cubaine.** Le Comité UQAM Américaine centrale et la Brigade Québec Cuba présentent une soirée de musique cubaine avec l'orchestre Cruz Isaac et Vic Vogel, le vendredi 27 octobre à 20h, au 429, av. Viger Est — métro Champ-de-Mars. Entrée : 5 \$. Rens. : 514 987-3794.

>>> **Les Voisins.** Versus, troupe de théâtre amateur de Verdun, présente la pièce *Les Voisins*, de Claude Meunier et Louis Sata, les samedis 28 et dimanche 29 octobre à 14h, au Centre culturel de Verdun (5955, rue Bannantyne, Verdun). Entrée : 10 \$. Rens. : 514 765-7170.

>>> **The Doors.** Le café-spectacle La Pierre angulaire présente *Hommage à The Doors*, le samedi 28 octobre à 20h30, au 39 chemin des Loisirs, Saint-Élie de Caxton. Entrée : 12 \$. Réservation et rns. : 819 268-3393.

munautaire Notre-Dame-de-la-Garde présente *Les culottes du roi Tutu*, pour les 3 à 8 ans, le dimanche 29 octobre à 14h, au 1228, rue Green, à Longueuil. Par le Théâtre Les coups montés. Entrée : 5 \$, 3 \$. Rens. : 450 646-8610.

>>> **Pacamambo.** L'Arrière Scène présente la pièce *Pacamambo* de Wajdi Mouawad, pour les 9 ans et plus, le dimanche 29 octobre à 15h, au Centre culturel de Beloeil, 600, rue Richelieu, à Beloeil. Entrée : 10 \$. Rens. : 450 467-4504.

>>> **Salon du tourisme.** C'est à la Place Bonaventure que se tient le Salon international tourisme voyages, les vendredi 27 octobre de 11h à 20h, samedi 28 octobre de 11h à 21h et dimanche 29 octobre de 10h à 18h. Coût : 9 \$, 7 \$, 4 \$. Rens. : 514 397-4807.

CONCERTS

>>> **Récital de piano.** L'ARAM présente un



Sorcières et diabolins

Ce sera bientôt l'Halloween et déjà fantômes et personnages bizarroïdes se préparent à sortir parés de leurs atours les plus flamboyants; des activités rendront cette fête encore plus mémorable. Voir à la section Halloween.

>>> **Contes et musique.** Le Centre communautaire Elgar présente le musicien et conteur Jocelyn Bérubé, le dimanche 29 octobre à 14h (au 260, rue Elgar, Île-des-Sœurs, Verdun). Entrée : 4 \$. Rens. : 514 765-7150.

>>> **Poésie arabe.** La maison de la culture Côte-des-Neiges présente un récital de poésie avec Izziddine Al Manasrah, poète palestinien, le dimanche 20 octobre à 14h, au 5290, chemin de la Côte-des-Neiges — métro Côte-des-Neiges. Accompagné au Oud par Samir Joubran. En arabe. Entrée libre. Rens. : 514 872-6889.

>>> **Musique d'Irlande.** La Ville de Beaconsfield présente un concert avec La Prétentaine, le dimanche 29 octobre à 15h30, église Christ Church Beaurepaire, 455, rue Church, Beaconsfield. Au programme : gígues, reels, matelotes et chansons d'Irlande. Entrée : 8 \$. Rens. : 514 428-4480.

>>> **Action Séro Zéro** organise une soirée de financement, le dimanche 29 octobre à 20h, au Spectrum, 318, rue Sainte-Catherine Ouest. Au programme : Alexandre Rémy, Alexis K., Chantal Robert, la troupe Power Dance, etc. Entrée : 15 \$. Rens. : 514 790-1245.

>>> **Percussion africaine.** Le Centre Afrique en mouvement offre les soirées *Ça jam, ça danse !*, au son des tambours, tous les vendredis soirs à partir de 19h30, au 910, rue Jean-Talon Est — métro Jean-Talon. Coût : 5 \$. Rens. : 514 270-6914.

EN FAMILLE

>>> **Trains miniatures.** L'Association des modèles ferroviaires de Montréal présente une exposition de trains miniatures, les samedi 28 et dimanche 29 octobre de 10h à 16h, au 891, rue Saint-Paul est, Montréal. Coût : 5 \$. Rens. : 514 861-6185.

>>> **Les culottes du roi Tutu.** Le Centre com-

munitaire Notre-Dame-de-la-Garde présente un récital de Mariane Patenaude, piano, le dimanche 29 octobre à 11h, à la salle de l'hôtel de ville de Repentigny, au 435, boul. Iberville. Au programme : Mozart, Schumann et Ravel. Entrée : 8 \$, 6 \$. Rens. : 450 582-6714.

>>> **Musique ancienne.** L'Ensemble Baroque Voyces présente un concert, le vendredi 27 octobre à 20h, à la cathédrale Christ Church, au 635, rue Sainte-Catherine Ouest, Montréal. Entrée : 15 \$, 10 \$. Au programme : Bach, Vivaldi et Handel. Rens. : 514 279-8956.

>>> **Octuor Montréal / Paris.** La Place des Arts et les Jeunesses musicales du Canada présentent l'Octuor Montréal / Paris, le dimanche 29 octobre à 11 h, au piano noble de la Salle Wilfrid-Pelletier, 175, rue Sainte-Catherine Ouest (métro Place-des-Arts). Au programme : Mozart et deux créations. Entrée : 6 \$. Rens. : 514 842-2112.

>>> **Ondes Martenot.** L'Ensemble contemporain de Montréal présente un concert avec Geneviève Grenier et Estelle Lemire, ondes Martenot, le dimanche 29 octobre à 14h, au Musée d'art contemporain, 185, rue Sainte-Catherine Ouest — métro Place-des-Arts. Entrée libre. Rens. : 514 990-5700.

CAMPUS

>>> **Le Cégep du Vieux Montréal** présente l'exposition *Trois visions, même vice*, oeuvres de Richard Benoit, Jérôme Gagné et Maude Léonard-Contant, les jeudi 26 octobre de 11h à 19h, vendredi 27 et samedi 28 octobre de 11h à 16h, à l'agora du collège, 255, rue Ontario Est — métro Berri-UQAM. Entrée libre. Rens. : 514 982-3437, poste 2164.

>>> **Théâtre.** Les finissants de troisième année du Conservatoire d'art dramatique de Montréal présentent *Pourquoi ?*, d'après *La pièce sans titre* d'Anton Tchekov, du vendredi 27 octobre au 4 novembre à 20h (relâche le 29 octobre), au 100, rue Notre-Dame Est —

métro Champ-de-Mars. Entrée : 6 \$. Réservation nécessaire : 514 873-4283.

>>> **Récital de trompette.** La Faculté de musique de l'Université de Montréal présente un récital de trompette de la classe de Jean-Luc Gagnon le vendredi 27 octobre à 20h, au 200, av. Vincent-d'Indy, salle B-484 — métro Édouard-Montpetit. Au programme : Bozza, Hindemith, Kenan. Entrée libre. Rens. : 514 343-6427.

>>> **Marian Dale Scott.** La Galerie de l'UQAM présente *Marian Dale Scott, 1906-1993, pionnière de l'art moderne*, du vendredi 27 octobre au 25 novembre, du mardi au samedi de 12h à 18h, au 1400, rue Berri, local J-R120 — métro Berri-UQAM. Entrée libre. Rens. : 514 987-8421.

DANS LES MUSÉES

>>> **Inclus : exclus.** Le Centre Canadien d'Architecture présente *Inclus : exclus*, installation de Daniel Pearl et Mark Poddubiuk, architectes, du mercredi au vendredi de 11h à 18h, le jeudi de 11h à 20h, samedi et dimanche de 11h à 17h (au 1970, rue Baille, Montréal). Coût : 6, 4 \$, 3 \$. Rens. : 514 939-7000.

>>> **L'histoire des cravates** Le Musée Marsil présente *La cravate ! De Louis XIV aux contemporains*, à partir du vendredi 27 octobre, durant les heures régulières d'ouverture du musée (au 349, rue Riverside, à Saint-Lambert). Coût : 2 \$, 1 \$, gratuit enfants de 16 ans et moins. Rens. : 450 450 923-6601.

>>> **Le Musée d'art de Saint-Laurent** offre une visite commentée de l'exposition *Saint-Laurent, du village à la ville*, suivie d'une visite à pied dans les rues du Vieux Saint-Laurent, le dimanche 29 octobre à 12h45 (au 615, av. Sainte-Croix — métro du Collège). Coût : 3 \$, 2 \$. Rens. : 514 747-7367.

>>> **Pointe-à-Callière** présente *Africa Musica !*, 160 instruments de musique traditionnels africains du 19^e siècle provenant de la collection du Musée Pigorini de Rome, du lundi au vendredi de 10h à 17h, et les samedis et dimanches de 11h à 17h (au 350, place Royale, Montréal). Coût : 8,50 \$, 6 \$, 3 \$. Rens. : 514 872-9150.

EXPOSITIONS

>>> **Estampes miniatures.** La maison de la culture Côte-des-Neiges présente la *Biennale internationale d'estampes miniatures de Montréal, Miniature*, 300 oeuvres, jusqu'au 12 novembre, durant les heures régulières d'ouverture de la maison (au 5290, chemin Côte-des-Neiges — métro Côte-des-Neiges). Entrée libre. Rens. : 514 872-6889.

>>> **Art performance.** Le Centre d'art et de diffusion Clark présente la Rencontre internationale d'art performance 2000, le samedi 28 octobre à 20h, au 1591, rue Clark, Mtl. 2 \$. 514 288-4972.

>>> **Calligraphie chinoise.** La Société pour la culture chinoise traditionnelle de Montréal présente le *Mois de la calligraphie chinoise*, jusqu'au 5 novembre, les mardis et mercredis de 13h à 21h, les vendredis de 13h à 17h et les samedis et dimanches de 10h à 17h (au 525, rue Sherbrooke E, salle 2, Mtl). Entrée libre. Rens. : 514 849-2345.

>>> **Affiches hollandaises.** À l'occasion de la Biennale internationale de design graphique du Québec, Montréal Arts Interculturels présentent *Dutch Posters*, du mercredi au samedi de 12h à 18h, au 3680, rue Jeanne-Mance, Montréal. Entrée libre. Rens. : 514 982-1812.

>>> **Le Centre culturel de Verdun** présente la céramiste Jacinthe Baribeau et l'artiste multidisciplinaire Serge Lafortune, jusqu'au 10 novembre, durant les heures régulières d'ouverture du Centre (au 5955, rue Bannantyne). Entrée libre. Rens. : 514 765-7150.

ART. ARTISANAT

>>> **L'Académie des beaux-arts du Québec** tient une exposition et vente d'oeuvres de ses membres, du vendredi 27 octobre au samedi 4 novembre, durant les heures régulières d'ouverture de la galerie Gemst, au 5380, rue Sherbrooke Ouest, Montréal. Entrée libre. Rens. : 514 486-8018.

>>> **Le Centre juif Cummings** tient une exposition et vente d'artisanat, les jeudi 26 octobre de 9h à 21h, vendredi 27 octobre de 9h à 14h, et dimanche 29 octobre de 10h à 15h (5151, ch. de la Côte-Sainte-Catherine, Mtl). Entrée libre. 514 342-1234, p. 7250.

>>> **Les tisserands et potiers du Lakeshore** organisent leur *vente de Noël*, les samedi 28 octobre de 10h à 16h, et dimanche 29 octobre de 13h à 16h, au 176, chemin Bord-du-Lac, Pointe-Claire. Entrée libre. 514 697-2029.

>>> **La paroisse Saint-Marc de Rosemont** tient son expo-vente d'artisanat, les samedi 28 octobre de 11h à 18h30, et dimanche 29 octobre de 9h à 17h, au 2602, rue Beaubien Est, Mtl. Entrée libre. 514 727-3766.

Recherche et textes :
André Cloutier

**Bibliothèque
et Archives
nationales**

Québec 

La Presse

26 octobre 2000

Page E5 manquante



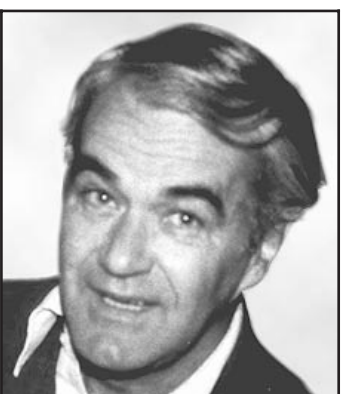
900

Décès, prières, remerciements

INDEX DES DÉCÈS

- ALBANO (née Benedetti), Norina**
Montréal
- BÉDARD, SOUCIE, Yolande**
- BIGAUQUETTE (Beaulieu), Françoise**
St-Laurent
- BILAS (Deveault), Yvana**
Lachine
- BILODEAU, Mathieu**
Vaudreuil-Dorion
- BOUCHER, Fernand**
Montréal
- CARON, Louis, Ingénieur**
Laval
- CAYER, Germain**
Montréal
- CHARLEBOIS, Jean-Jacques**
Laval
- FILION (Lapointe), Jeanne-D'Arc**
St-Lambert
- GAGNÉ, Germaine, S.N.J.M.**
Outremont
- GARIÉPY, Robert**
- GENEST, Suzanne**
- JOLY, Jean-Paul**
Laval
- LEMIRE (Thifault), Laurette**
L'Assomption
- LYNG-GOYETTE, Louise**
Lachute
- MARION, Georges**
Joliette
- MELOCHE (née Rivest), Suzanne**
Montréal
- PAQUETTE (Mercure), Yvette**
- PELLERIN (Bélaïr), Florette**
Drummondville
- SAINE, Joseph Dr**
- SAINT-MLEUX, Yves**
Saint-Jean-sur-Richelieu
- SÉGUIN, Yvette**
Ville d'Anjou
- TREMBLAY (Lecompte), Thérèse**
Montréal
- TRÉPANIÉ, Madeleine C.**
- VALLIÈRES (Lemelin), Irène**
Charny

BOUCHER, Fernand
À Montréal, le 22 octobre 2000, à l'âge de 73 ans et 11 mois, est décédé M. Fernand Boucher. Le défunt laisse dans le deuil sa sœur Jeannine, sa belle-sœur et ses neveux et nièces. Selon ses dernières volontés, il ne sera pas exposé. Les funérailles auront lieu à Joliette, samedi le 28 octobre, à 14 h, en l'église St-Pierre. La famille accueillera parents et amis une demi-heure avant la cérémonie. Direction funéraire la Résidence funéraire
Omer Landreville & Fils inc.
674 rue St-Louis, Joliette



CARON, Louis, Ingénieur
1936 - 2000

À Laval le 22 octobre 2000, à l'âge de 64 ans, est décédé Louis Caron, Ing., époux de feu Rose Le Boudier. Il laisse dans le deuil ses enfants Fabienne, Stéphanie (Christian Brosseau) et François; ses petits-enfants Myriam, Camille, Ludovic Caron, Julien C. Brosseau; sa conjointe Francine Cadieux; ses frères Rodrigue Caron (Odile Le Boudier), Hugues, ses sœurs Monique et Odette; ses belles-sœurs Marie-Claire Paquette (feu Claude Caron) et Marthe Chabot (feu Laurent Caron); ses neveux et nièces, parents et amis. Selon ses volontés il ne sera pas exposé. Une messe commémorative aura lieu à 11:00 h am, le samedi 28 octobre 2000 à l'église Saint-Martin, 4080 boulevard Saint-Martin ouest, Laval. Un don à la Fondation de l'hôpital Cité de la Santé de Laval, 1755 Boul. René Laennec, pour le Fonds Oncologie serait apprécié.

JOLY, Jean-Paul
À Cité de la Santé, le 23 octobre 2000, à l'âge de 80 ans, est décédé M. Jean-Paul Joly, retraité de la Compagnie Horner à titre de représentant médical, époux de Simonne Girard. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants: Francine (pharmacienne), Jean-Pierre architecte (Claire Pagé); ses petits-enfants: Dominique, Nadia, Alexandre, Julien, Simon et Hugo. Il laisse également ses sœurs Huguette (André Gauthier), Carmen ainsi que beaux-frères, belles-sœurs, parents et amis. Il ne sera pas exposé. Les funérailles auront lieu le samedi 28 octobre, à 14 h, en l'église St-Laurent, 807 boul. Ste-Croix et de là au cimetière Jardins Urgel Bourgie. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. S.v.p. pas de fleurs, des dons à la Fondation de l'hôpital Cité de la Santé de Laval seraient appréciés.
Direction Urgel Bourgie

LEMIRE (Thifault), Laurette
1912 - 2000
À L'Assomption, le 24 octobre 2000, à l'âge de 88 ans, est décédée dame Laurette Thifault, épouse de Pierre Henri Lemire. Outre son époux, elle laisse dans le deuil sa fille Pierrette (André Blanchette), ses petits-enfants, Carl et Maryse Deschênes ainsi qu'autres parents et amis. Exposée vendredi à partir de midi à la
Résidence funéraire Guilbault inc.
371, L'Ange Gardien, L'Assomption
suivi des funérailles à 15 h en l'église de L'Assomption. Inhumation au cimetière du même endroit.
Direction Roland Legault



LYNG-GOYETTE, Louise
1936 - 2000

De Lachute, le 23 octobre 2000, est décédée Mme Louise Goyette-Lyng. Elle laisse dans le deuil son époux James E. Lyng. Elle laisse aussi ses cinq enfants: Daniel, Carol (John Younkie), Lorraine (Don Fraser), Patricia (Mark Berniquer), Richard (Natali Duperron), sa soeur Marie (Roger Loranger), ses deux frères, Guy et Jean (Gisèle Lecompte) et neuf petits-enfants.
Louise a jout d'une vie merveilleuse, elle était douée pour les langues et les activités sportives.
Elle avait une grande dévotion pour aider les autres.
Les funérailles auront lieu à l'église Ste-Anastasia, 174, Béthanie à Lachute, le samedi 28 octobre. L'église sera ouverte pour rencontrer la famille à partir de 10 h 15, suivi du service à 11 heures.

CHARLEBOIS, Jean-Jacques
1928 - 2000
À Laval, le 24 octobre 2000, à l'âge de 72 ans, est décédé monsieur Jean-Jacques Charlebois, époux de madame Laurence De Guire. Outre son épouse, il laisse dans le deuil son frère Denis (Béatrice Larivière), sa sœur Lise Charlebois, ses beaux-frères et ses belles-sœurs, ses neveux et ses nièces, parents et amis. Exposé le vendredi 27 octobre de 14 à 22 h au
Complexe funéraire Alfred Dallaire inc.
2159, boul. St-Martin Est, Duvernay, Laval
Les funérailles auront lieu le samedi 28 octobre à 11 h en l'église St-Sylvain, 750, boul. St-Sylvain, St-Vincent-de-Paul, Laval. Le salon sera ouvert à 9 h samedi matin. Compensez l'envoi de fleurs par des dons à la Société Alzheimer de Laval.



MARION, Georges
1926 - 2000

À Joliette, le 24 octobre, à l'âge de 74 ans, est décédé M. Georges Marion, ex-directeur général de la Commission scolaire régionale de Lanaudière, demeurant à Joliette. Le défunt laisse dans le deuil son épouse Lucille Lasalle, ses enfants: Luce, Michel (Gylyaine Beaulieu), Suzanne (André Guérin), sept petits-enfants, ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme René Marion, Mme Liliane Geoffroy, M. et Mme Marion, Mme Thérèse Marion, M. et Mme René Label, M. et Mme Rosario Adam, M. et Mme Maurice Besner, M. et Mme Claude Lasalle ainsi que plusieurs autres parents et amis. M. Marion sera exposé à la
Résidence funéraire
Omer Landreville & Fils inc.
674, rue St-Louis, Joliette
le vendredi 27 octobre de 14 à 17 h et de 19 à 22 h, samedi à compter de 9 h 30. Les funérailles seront célébrées samedi à 11 h en l'église du Christ-Roi. L'inhumation suivra au cimetière de Joliette. Ceux qui désirent faire des dons peuvent le faire à la Fondation du CHRDL.

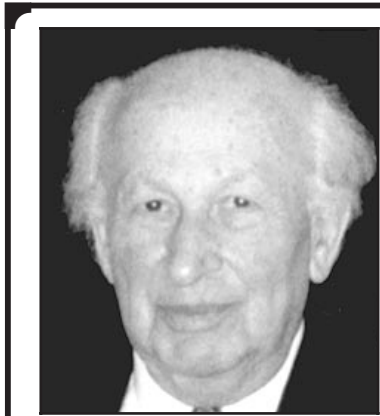
MELOCHE (née Rivest), Suzanne
1914 - 2000
À Montréal, le 24 octobre 2000, à l'âge de 86 ans, est décédée Suzanne Rivest, épouse de Wilfrid Meloche. Outre son époux, elle laisse dans le deuil ses enfants: Huguette (Pierre), Francine (Gilles), Jean-Luc (Diane) et Christiane (Leonard), ses petits-enfants: Éric, Marie, Annie, Guillaume, Simon, José et Francis, ses beaux-frères et belles-sœurs, neveux et nièces, parents et amis. La famille recevra les condoléances au
Complexe funéraire St-François d'Assise et Urgel Bourgie
6700, Beaubien Est, Montréal
Les funérailles auront lieu le samedi 28 octobre à 11 h en l'église St-Bonaventure, 5205, St-Zotique Est, Montréal, et de là au cimetière Repos St-François d'Assise. Heures des visites: vendredi de 14 à 17 h et de 19 à 22 h et samedi dès 9 h.

PAQUETTE (Mercure), Yvette
À l'hôpital Lakeshore, le 24 octobre 2000, à l'âge de 87 ans, est décédée Mme Yvette Mercure, épouse de feu Marcel Paquette. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Suzette (Joseph Bradley), Mireille (Jean-Claude Lamoureux), Michèle, ses petits-enfants et arrière-petits-enfants. Elle laisse également ses sœurs: Jeannette, Germaine, Gisèle, Jeannot (Gérald Pinsonneault), parents et amis. La famille recevra les condoléances au
Complexe funéraire Urgel Bourgie
3955, Côte-de-Liesse (angle Ste-Croix)
St-Laurent
Les funérailles auront lieu le samedi 28 octobre à 11 h 30 en la chapelle du complexe. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Des dons à l'Association pulmonaire du Québec seraient appréciés. Heures des visites: vendredi de 14 à 17 h et de 19 à 22 h et samedi dès 10 h.



PELLERIN (Bélaïr), Florette

À Drummondville, est décédée paisiblement entourée de sa famille, le 24 octobre 2000, à l'âge de 80 ans, Florette Bélaïr, épouse de André Pellerin. Outre son époux, elle laisse dans le deuil ses enfants Ginette, Daniel et Stéphane (Suzanne Faucher), ses sœurs, ses frères, belles-sœurs et beaux-frères. La famille accueillera parents et amis au
Salon funéraire J.N. Donais
191, rue Lindsay, Drummondville
Télécopieur : (819) 474-4559
le 26 octobre de 14 à 17 h et de 19 à 22 h, le 27 octobre à compter de 9 h 30. Les funérailles auront lieu le 27 octobre à 11 h en l'église Pie-X de Drummondville et de là au cimetière Saint-Pierre.



SAINE, Joseph Dr

Né le 29 janvier 1911 à Zahlé (Liban), fils de Catherine Zaor et de Hanna Saine, Joseph Saine, dit Sanian, nous a quittés le 24 octobre 2000, à l'âge de 89 ans. Il laisse à sa famille chérie et à ses proches l'image d'un homme intense et profond et à tous ceux qui l'ont connu à travers sa pratique, le souvenir d'un éminent médecin. Il vécut son enfance à Maridin en Arménie, puis le 2 janvier 1925, il émigra à Asbestos avec son cousin Georges Saine. Dès lors, il poursuivit ses études au Séminaire de Sherbrooke, puis à la Faculté de Médecine de l'Université Laval. Chercheur et conférencier à travers le monde pour défendre les bienfaits du venin d'abeille, amoureux de ses vergers et vignobles à Grimsby, en Ontario et passionné d'histoire, il laisse à travers son éloquent mémoire, son épouse, Thérèse Gérin-Lajoie-Hone, sa sœur Rose Bardagi, ses huit enfants, Jean, Émile, Marie-Josée, Janine, Michel, Pierre, André, François et leurs conjoints(es) et ses 23 petits-enfants qu'il adorait: Isabelle, Amélie, Véronique, Raphaëlle, Xavier, Gabrielle, Jean-François, Laurence, Catherine, Étienne, Maxime, Virginie, Joseph, Nicolas, Noémie, Florence, Vibika, Magalie, Alexis, Marie-Eve, Pénélope, Lauriane et Zoé, également de nombreux parents à Montréal, Sherbrooke et Beyrouth. Dans son jardin d'Éden, nous lui souhaitons le repos et la caresse d'une brise qui lui apporteront plénitude et éternité. Vous pourrez lui faire un dernier adieu, jeudi et vendredi de 18 à 22 h et samedi dès 9 h chez:
Urgel Bourgie
1255, Beaumont, à Ville Mont-Royal
Les funérailles auront lieu le samedi 28 octobre à 10 h 30 à l'église Sainte-Cécile, 215, rue de Castelnau, Montréal.
Un don à la Fondation de l'Université de Laval serait apprécié.

SAINT-MLEUX, Yves
1950 - 2000
À Saint-Jean-sur-Richelieu, le 24 octobre 2000, à l'âge de 50 ans, est décédé monsieur Yves Saint-Mleux, époux de madame Martine Brault. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants Julie (Denis Dupré) et Xavier, sa mère Gerorgette Dufresne Saint-Mleux, ses sœurs Claude et Marie, sa belle-mère Solange Jeannotte Brault, ainsi que nièces et neveu, parents et amis. La famille accueillera parents et amis au
Complexe funéraire LeSieur & Frère
95, boul. Saint-Luc, Saint-Luc
le vendredi 27 octobre à compter de 14 h. Les funérailles auront lieu le samedi 28 octobre à 11 h, en l'église de Saint-Lucien (120, rue Dollard, St-Jean-sur-Richelieu). Heures des visites: vendredi de 14 à 17 h et de 19 à 22 h. Samedi dès 9 h.

SÉGUIN, née Marion, Yvette
1913 - 2000
À Ville d'Anjou, le 23 octobre 2000, à l'âge de 87 ans, est décédée Yvette Marion, épouse en premières noces de feu Maurice Faille et en deuxième noces de feu Henri Séguin. Elle laisse dans le deuil ses enfants Richard (Mariette), Diane (Jean) et Carole (Viesturs); ses petits-enfants; ses arrière-petits-enfants; ses sœurs Laurentia et Marguerite; ses neveux et nièces, parents et amis. La famille recevra les condoléances au
Complexe funéraire St-François d'Assise Urgel Bourgie
6700 Beaubien Est, Montréal
Les funérailles auront lieu le jeudi 26 octobre, à 11 h, en l'église Notre-Dame-des-Victoires, 2700, Lacordaire, Montréal. Heures des visites: mercredi de 16 à 22 h et jeudi dès 9 h. Des dons à la Fondation de votre choix ou des messes seraient appréciés.

Donner à LEUCAN
Un enfant sur 400 aura un cancer avant l'âge de 15 ans.
LEUCAN vient en aide à ces enfants et à leurs parents.
un geste à imiter!
1800 361-9643
Montréal (514) 791-3696 Québec (418) 654-2106



TREMBLAY (Lecompte), Thérèse

À Montréal, le 24 octobre 2000, à l'âge de 81 ans, est décédée Mme Thérèse Lecompte, épouse de feu Oliva Tremblay. Elle était originaire de Sainte-Thérèse-de-Blainville. Elle laisse dans le deuil ses enfants Pierre et Daniel (Ginette), ses petits-enfants Anne-Marie, Catherine, Benoît et Marianne, ses sœurs Marthe, Robertine, Carmelle (Jean) et Laurence, sa belle-sœur Eugénie ainsi que ses neveux, nièces, cousins, cousines et de nombreux amis. La famille recevra les condoléances au
Complexe funéraire Urgel Bourgie
1415, Fleury Est, Montréal
Les funérailles auront lieu le vendredi 27 octobre à 11 h en l'église Saint-Martyrs Canadiens et de là au cimetière St-Joseph de Rivière-des-Prairies. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures des visites: jeudi de 14 à 17 h et de 19 à 22 h, vendredi dès 10 h.

TRÉPANIÉ (Charron), Madeleine
1915 - 2000
Au Centre d'accueil Biermans Triest, le 25 octobre 2000, à l'âge de 85 ans, est décédée Mme Madeleine Charron, épouse de feu Roland Trépanier. Elle laisse dans le deuil ses enfants Bernard (Pierrette), feu Pierre (Nicole) et Andrée (Raymond), sa petite-fille Marie France (Mario), sa sœur Marcelle ainsi que ses neveux et nièces. La famille accueillera parents et ami(e)s au
Complexe funéraire Magnus Poirier inc.
6825, Sherbrooke Est, Montréal
Une réunion de prières aura lieu à la chapelle du complexe, le vendredi 27 octobre à 14 h. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures de visite: vendredi dès midi.

VALLIÈRES (Lemelin), Irène
1910 - 2000
À Charny, le 17 octobre 2000, est décédée madame Irène Lemelin, épouse de feu Gérard Vallières. Elle laisse dans le deuil son fils, Serge (Nicole Gélinas), ses petits-enfants: Marc (Isabelle Thibault), Julie (Patrick Raymond), Annie, Luc, son arrière-petite-fille, Catherine Vallières, sa sœur, Annette (feu Pierre Lavicoli), sa belle-sœur, Thérèse Vallières (feu Marcel Laliberté) ainsi que plusieurs neveux et nièces. La famille recevra les condoléances le samedi 28 octobre 2000 de 9 h 30 à 10 h 45 au
Salon funéraire Claude Marcoux
2100, chemin du Sault, Saint-Romuald, Qc
suivi du service religieux célébré à 11 h en l'église Saint-Romuald, 180, rue de l'Église, Saint-Romuald. Tous nos remerciements au personnel de l'Aile du Jardin du Centre Paul-Gilbert pour leurs soins constants ainsi que leur dévouement. Au lieu de fleurs, des dons pour les maladies du cancer et du cœur seraient appréciés.
Pour renseignements: (418) 839-8823
Télécopieur: (418) 839-0016
courriel: cmaroux@videotron.ca

PRIÈRES

MERCI MON DIEU
Dites 9 fois *Je vous salue Marie* par jour durant 9 jours. Faites trois souhaits, le premier concernant les affaires, les deux autres pour l'impossible. Publiez cet article le 9e jour, vos souhaits se réaliseront même si vous n'y croyez pas. Merci mon Dieu. C'est incroyable mais vrai. L.G.

Remerciements au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié, à travers le monde pour les siècles. Amen. Dites cette prière 6 fois par jour pendant 9 jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Coeur avec promesse de publication, quand la faveur sera obtenue. L.D.B.

Remerciements au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié, à travers le monde pour les siècles. Amen. Dites cette prière 6 fois par jour pendant 9 jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Coeur avec promesse de publication, quand la faveur sera obtenue. M.B.R.

REMERCIEMENTS

REMERCIEMENTS au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. G.F.

INRS - Institut Armand-Frappier
Université de recherche en santé
Un message de sympathie sera transmis à la famille éprouvée.
Fondation Armand-Frappier
531, boulevard des Prairies
Laval (Québec) H7V 1B7
Téléphone : (450) 686-5360

Arrestation d'un présumé violeur

Presse Canadienne

SAINTE-FOY — La police de Sainte-Foy a procédé hier à l'arrestation d'un homme de 37 ans qu'elle soupçonne d'avoir violé deux femmes, en autant de semaines, dans un endroit boisé du Parc technologique de Sainte-Foy, en banlieue de Québec.

Les deux victimes, une femme âgée de 37 ans et l'autre de 21 ans, ont été toutes deux assaillies vers la même heure, soit 2h30 du matin. La première faisait de l'auto-stop, à Québec, quand elle a été abordée par l'individu; la seconde circulait sur le trottoir, toujours à Québec, quand l'homme lui a offert de monter dans son véhicule parce qu'elle semblait avoir froid.

Dans un cas, il a sorti un couteau, dans l'autre il a simulé la pos-

session d'une arme pour forcer les deux femmes à l'accompagner dans le terrain boisé. Pour l'une d'entre elles, il l'a abandonnée complètement nue, s'enfuyant même avec ses vêtements. C'est cette dernière qui a été aperçue par des citoyens, dans la nuit de mardi à hier, en bordure du boulevard Henri-IV. Ceux-ci ont alerté les policiers de la Sûreté du Québec qui se sont empressés de conduire la victime à Sainte-Foy pour ensuite la diriger à l'hôpital Saint-François-d'Assise où les tests cliniques de circonstance ont été effectués.

«Tant la description de l'homme que celle du véhicule correspondent à l'homme que nous avons arrêté et à la camionnette dont il a la possession», de dire le capitaine André Fillion, porte-parole de la police de Sainte-Foy.

Le suspect, qui devrait comparaître aujourd'hui au Palais de justice de Québec, a des antécédents judiciaires, mais son dossier ne contient aucune infraction en matière sexuelle, de préciser le capitaine Fillion.

La première agression est survenue le 16 octobre, mais la police de Sainte-Foy n'en avait pas avisé les médias, ce qui aurait pu amener les gens à être plus prudents.

«Il y a des choses dont nous n'étions pas sûrs à 100 pour cent, de dire M. Fillion. C'est quand l'attentat d'hier (mercredi) est survenu que nous avons été en mesure de relier tous les éléments du dossier.»

Selon le policier, les éléments de preuve recueillis sont tels qu'il n'y a aucun doute, à son avis, que l'homme sera cité devant un juge.

EN BREF

Une conductrice se tue

UNE DAME de 38 ans a perdu la vie vers 15 h 20 hier, à Sainte-Émilie-de-l'Énergie, dans Lanaudière. La conductrice a perdu la maîtrise de son véhicule qui est allé percuter un poteau face au 1260 de la route 131. Seule à bord de l'automobile, la dame est morte sur le coup. L'alcool pourrait être en cause dans cet accident.

Suicidé à identifier

LES POLICIERS de la Sûreté du Québec cherchent à identifier un homme âgé de 35 à 45 ans, qui s'est délibérément jeté devant un train routier vers 13 h 50 hier, sur la route 116 à Saint-Liboire, dans la région de Saint-Hyacinthe. La victime n'avait aucune pièce d'identité sur elle.

Quatre policiers torontois accusés d'homicide involontaire

Presse Canadienne

TORONTO — Quatre policiers de Toronto viennent d'être accusés d'homicide involontaire, près de trois mois après la mort d'un homme au cours d'un affrontement violent à l'extérieur d'un magasin.

Les agents Rob Lemaitre, Phil Duncan, Nam-Nhat Le et Filippo Bevilacqua ont été accusés hier pour leur rôle dans le décès, le 9 août, de l'agent immobilier Otto Vass, âgé de 55 ans, de Toronto.

M. Vass, un père de cinq enfants, est décédé de blessures ayant apparemment été causées par un passage à tabac. Son décès a ranimé le débat sur l'usage de la force par la police.

Les quatre hommes, de jeunes recrues, ont été libérés sous cautionnement hier après s'être présentés volontairement à l'unité des enquêtes spéciales de l'Ontario, a fait savoir le directeur de l'unité, Peter Tinsley, en conférence de presse.

M. Tinsley a recommandé que les accusations soient portées, à l'issue d'une enquête qui aura duré 11 semaines. Il a précisé que les faits, qui seront mis en évidence au

procès, ne justifiaient pas que soit portée l'accusation plus grave de meurtre.

M. Vass est mort après que des policiers eurent été appelés au magasin pour une dispute entre deux hommes. La cause de sa mort n'a pas été rendue publique.

Une controverse a suivi naissance dans les jours qui ont suivi le décès, deux témoins ayant dit aux médias qu'ils n'avaient pas vu M. Vass faire quoi que ce soit pour provoquer physiquement une raclee qu'ils ont qualifiée de violente.

Entre-temps, la police a laissé entendre que la victime avait déclenché l'affrontement en donnant un coup de poing à la figure d'un policier.

AVIS LÉGAUX - APPELS D'OFFRES - SOUMISSIONS - ENCANS



APPEL D'OFFRES

LOCAL COMMERCIAL - SAQ CLASSIQUE

DOSSIER : L 0057-329

La SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC vous invite à lui offrir un local commercial clés en main, à :

MONTRÉAL

Sur la rue Notre-Dame entre le boulevard Saint-Laurent et la rue Saint-Sulpice.

La superficie du local devra être d'environ 232,5 mètres carrés (±2500 pieds carrés). Le local devra avoir pignon sur rue, préférentiellement sur un niveau. La répartition de la superficie totale demandée devra être de 70 % pour l'aire de vente et de 30 % pour l'aire d'entreposage et de service. Les locaux devront être livrés le 1^{er} juin 2001 et le bail débutera le 1^{er} juillet 2001. Le document d'appel d'offres original doit être rempli et retourné au plus tard le 23 novembre 2000 à 16 h.

Vous pourrez vous procurer le document au coût de 25 \$ la copie au siège social de la Société des alcools du Québec situé au 905, avenue De Lorimier à Montréal, ou en communiquant, à frais virés s'il y a lieu, aux Services immobiliers/développement, au (514) 873-6408.

La Société des alcools du Québec ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des propositions reçues.

Appel d'offres

Ville de Montréal

Service des travaux publics et de l'environnement

Des soumissions sont demandées et devront être reçues, avant 14 h à la date ci-dessous, au Service du greffe de la Ville de Montréal à l'attention de la greffière, 275, rue Notre-Dame Est, bureau R-106, Montréal (Québec) H2Y 1C6, pour:

Soumission: 9627

Un (1) contrat de déneigement 2000-2001 (Des chèques visés de 27 000 \$ et 25 000 \$ devront accompagner chaque soumission. Le chèque visé de 27 000 \$ peut être remplacé par une lettre de garantie irrévocable).

Date d'ouverture: le 13 novembre 2000.

Documents: Les documents relatifs à cet appel d'offres seront disponibles à compter du 26 octobre 2000 au Service des travaux publics et de l'environnement, 13301, rue Sherbrooke Est, bureau 310, Bureau technique - Déneigement Montréal (Québec) H1A 1C2, contre un paiement de 70 \$.

Dépôt de garantie: 52 000 \$. Chèque visé, mandat bancaire ou postal.

Renseignements:

M. Michel Frenette, ingénieur
Vente du cahier des charges:
Téléphone: (514) 872-3302
Télécopieur: (514) 872-1397

Tout paiement doit être fait au comptant ou sous forme de chèque certifié à l'ordre de la Ville de Montréal.

Pour être considérée, toute soumission doit être présentée sur les formulaires préparés par la Ville et transmise dans l'enveloppe prévue à cette fin.

Les soumissions reçues seront ouvertes publiquement à la salle du conseil de l'hôtel de ville, immédiatement après l'expiration du délai fixé pour leur réception.

La Ville de Montréal ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelque nature que ce soit envers le ou les soumissionnaires.

Montréal, le 26 octobre 2000.

Diane Charland
Greffière



APPELS DE SOUMISSIONS

Les entrepreneurs et les fournisseurs peuvent obtenir de l'information sur les appels de soumissions ouverts et le résultat d'ouverture des plis d'Hydro-Québec en visitant le site Internet de l'entreprise :

www.hydroquebec.com/soumissionnez ou en composant un des numéros de téléphone suivants :

Montréal et environs : (514) 745-5720
Extérieur : 1 800 363-0910

SOUMISSIONS PUBLIQUES

La STCUM et le Syndicat des employés du transport en commun (Section locale 2551) SCFP demandent des propositions pour la souscription du régime collectif d'assurance-salaire.

Documents disponibles
Prix 50 \$ non remboursable - argent comptant, chèque visé ou mandat à l'ordre de la STCUM. Accueil principal, Niveau 1-4000, 800, rue de La Gauchetière ouest, Montréal, à compter du **jeudi 26 octobre 2000**, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h.

Dépôt des soumissions
Siège social de la STCUM, 800, rue de La Gauchetière Ouest, accueil principal (1-4000), Montréal, avant le **jeudi 16 novembre 2000, à 15 h**. Ouverture publique immédiatement après.

Note
Considérant que l'appel d'offres s'adresse directement aux assureurs, il est stipulé qu'aucune commission n'est payable à quelque agent, courtier ou autre intermédiaire que ce soit.

La Société et le Syndicat ne s'engagent à accepter, ni la plus favorable, ni aucune des soumissions, et n'encourent aucune obligation envers les soumissionnaires.

Information
Mme Sophie LaChance, tél. : (514) 841-6758, Société conseil Mercer.

Louise Pouliot
Assistant-secrétaire



Donner pour la recherche, c'est investir dans la vie

1 800 567-ACDM

Association Canadienne de la Dystrophie Musculaire

Donner, c'est leur redonner espoir

Groupo La Mitraille



APPEL D'OFFRES

LOCAL COMMERCIAL - SAQ CLASSIQUE

DOSSIER : L 0053-123

La SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC vous invite à lui offrir un local commercial clés en main, à :

LASARRE

Sur la 5^e Avenue Est entre la rue Principale et la 3^e Rue Est, ou sur la 3^e Rue Est entre la 5^e Avenue Est et la 3^e Avenue Est, ou sur la 2^e Rue Est entre la 1^{ère} Avenue Est et un demi kilomètre au nord de la 1^{ère} Avenue Est.

La superficie du local devra être d'environ 232,3 mètres carrés (±2500 pieds carrés). Le local devra avoir pignon sur rue, préférentiellement sur un niveau. La répartition de la superficie totale demandée devra être de 70 % pour l'aire de vente et de 30 % pour l'aire d'entreposage et de service. Les locaux devront être livrés le 12 juillet 2001 et le bail débutera le 12 août 2001. Le document d'appel d'offres original doit être rempli et retourné au plus tard le 23 novembre 2000 à 14 h.

Vous pourrez vous procurer le document au coût de 25 \$ la copie au siège social de la Société des alcools du Québec situé au 905, avenue De Lorimier à Montréal, ou en communiquant, à frais virés s'il y a lieu, aux Services immobiliers/développement, au (514) 873-6408.

La Société des alcools du Québec ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des propositions reçues.



APPEL D'OFFRES

LOCAL COMMERCIAL - SAQ CLASSIQUE

DOSSIER : L 0054-114

La SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC vous invite à lui offrir un local commercial clés en main, à :

TEMISCAMING

Sur le chemin Kipawa (route 101) entre l'avenue Thorne et la rue Burke.

La superficie du local devra être d'environ 139 mètres carrés (±1500 pieds carrés). Le local devra avoir pignon sur rue, préférentiellement sur un niveau. La répartition de la superficie totale demandée devra être de 71 % pour l'aire de vente et de 29 % pour l'aire d'entreposage et de service. Les locaux devront être livrés le 10 mai 2001 et le bail débutera le 10 juin 2001. Le document d'appel d'offres original doit être rempli et retourné au plus tard le 23 novembre 2000 à 14 h 30.

Vous pourrez vous procurer le document au coût de 25 \$ la copie au siège social de la Société des alcools du Québec situé au 905, avenue De Lorimier à Montréal, ou en communiquant, à frais virés s'il y a lieu, aux Services immobiliers/développement, au (514) 873-6408.

La Société des alcools du Québec ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des propositions reçues.

**Bibliothèque
et Archives
nationales**

Québec 

La Presse

26 octobre 2000

Page E8 manquante